

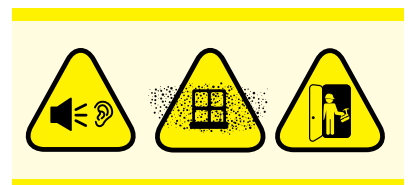
## Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Charlevoix



**À compter du 16 juin, près de 164 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Charlevoix, situées au 2625, rue de Châteauguay. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de la tour. Les travaux s'échelonnent sur environ 14 semaines.**

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore, un avertisseur sonore supplémentaire et un nouveau détecteur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



### LA SÉCURITÉ À L'OFFICE








Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **2 juin** dernier aux habitations Charlevoix. **Jean-François Leblanc**, agent de liaison, **Mouloud Raaf**, directeur de projets, **Sylvain Groulx**, technicien en mécanique du bâtiment, **M. Kobas**, de Dépôtcom Inc., et **M. Gonzalez**, ingénieur, étaient sur place pour informer les **38 locataires** présents sur les travaux à venir. Les locataires ont apprécié le fait que les professionnels invités aient pris le temps de répondre à chacune des questions. Il a été établi que l'OMHM organisera une autre rencontre d'information avec le service des incendies de la Ville de Montréal afin d'obtenir des renseignements complémentaires en matière de sécurité et de prévention des incendies.

Pour **toutes questions ou préoccupations**, vous pouvez joindre **votre agent de liaison, Jean-François Leblanc, en composant le 514 868-3250.**

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <b>DANS TOUS LES LOGEMENTS</b> 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>  <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>  <p>Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé.</p>	<p>Le nouveau détecteur ne nécessitera plus de piles. La lampe stroboscopique et les nouveaux avertisseurs sonores permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.</p> <p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers si l'alarme se déclenche.</p>	<p><b>Mise aux normes</b> du système d'alarme-incendie et <b>sécurité</b> accrue</p>
 <p>Le détecteur de fumée du logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouveau détecteur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p> <p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive comme lorsqu'une rôtie brûle.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>
<b>DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE</b>		
 <p>Des détecteurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p><b>Sécurité</b> accrue</p>

## DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux débuteront dans les aires communes — cages d'escalier, corridors et salle communautaire — et se poursuivront dans les logements, étage par étage.
- Les étages du haut seront les premiers à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera deux visites dans chaque logement.

	TRAVAUX	DURÉE	QUAND
<b>1<sup>re</sup> visite</b>	Installation des nouveaux équipements dans votre logement et désinstallation des anciens	<b>Environ 2 à 3 heures</b> par logement	<b>Mi-juin</b>
<b>2<sup>e</sup> visite</b>	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement	<b>Environ 20 minutes</b>	<b>Fin août</b>

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

**1. Lorsque les travaux commenceront, lisez l'avis général affiché à l'entrée de l'immeuble.**

**2. Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l'entrepreneur vous préviendra au moins 48 heures à l'avance** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous alors :**

- **D'être présent à la maison** au moment fixé par l'entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.

**3. Pour prendre rendez-vous**, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :

- un mot dans votre **boîte aux lettres**,
- un message par **téléphone**,
- une **note sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et de surveiller ses avis !

Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

**4. Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**.

## L'ENTREPRENEUR

**Dépôtcom Inc.** est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Charlevoix. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

**Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.**

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS CHARLEVOIX

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS :

- ◆ Agent de liaison :  
**Jean-François Leblanc**
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :  
**Sylvain Groulx**
- ◆ Directeur de projets :  
**Mouloud Raaf**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :  
**Jean-Jacques Gingras**
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Luigi Scariot**
- ◆ Agente de location :  
**Sheila Jean-Charles**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Valeria Taranto**

Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
LithoChic inc.